17 Charente-Maritime
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Rapport d'activités

2024

Assemblée générale
16 juin 2025

Éditorial

Malgré une baisse inédite de près de 46% des revenus du CAUE 17 en 2024, ce dernier, grâce à sa clairvoyance, a pu poursuivre avec encore plus de conviction sa mission d'intérêt public au service des territoires, dans un contexte toujours plus exigeant en matière de transition écologique et de qualité du cadre de vie.

Soucieux et à l'écoute des questions environnementales, nous avions choisi d'orienter nos actions de sensibilisation vers une thématique qui nous semble primordiale et d'actualité : le « Faire avec ». Déjà au cœur de nos réflexions en 2022 à l'échelle urbaine et architecturale, cette problématique s'était poursuivie en 2023 et s'est achevée à l'automne 2024 avec sa déclinaison à l'économie circulaire dans la construction au plus près des territoires : 6 semaines du réemploi se sont déroulées dans 6 EPCI différentes. Cette thématique a donné lieu à des semaines de visites, expositions, ateliers pédagogiques, séminaires et voyages d'études autour de l'exposition « Matière Grise » que vous avez pu admirer et qui a voyagé sur tout le territoire. Nous contribuons ainsi à construire et tisser des liens entre les acteurs locaux et à sensibiliser tous les publics.

Le CAUE 17, fidèle à sa vocation de proximité, a accompagné de nombreuses communes dans leurs projets, à travers 120 dossiers de conseil aux collectivités, souvent liés à des démarches de transition, de requalification ou d'insertion patrimoniale et environnementale. L'architecture de proximité, l'écoute des usages, l'attention portée au paysage ont guidé chacun de ces accompagnements. De nombreux ateliers participatifs ont permis d'impliquer habitants, élus et usagers, posant ainsi les fondations de projets partagés.

Les paysagistes-conseil, déjà engagées sur la végétalisation des cours d'écoles ont lancé le premier appel à candidature « Am Stram Graines » auprès des petites communes rurales pour leur permettre de passer à l'action.

Notre activité auprès des particuliers, autre pilier de notre mission, reste solide, avec 889 conseils délivrés, sur tout le territoire, dans nos permanences et en partenariat avec les acteurs locaux. Ces échanges essentiels renforcent notre rôle de repère dans la complexité des démarches de construction ou de rénovation.

Il est à noté que le CAUE et le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin à la demande des communes et de la Préfecture ont poursuivis leurs permanences à La Laigne et Cram Chaban auprès des sinistrés afin de les aider à décrypter les rapports des bureaux d'études afin de pouvoir échanger avec leur assurance, parfois en leur recommandant de prendre un architecte.

L'équipe du CAUE a également évolué : de nouveaux talents sont venus renforcer nos compétences, comme en témoigne l'accueil d'une architecte-conseil supplémentaire, la pérennisation du poste de chargée de pédagogie, l'accueil d'apprentis et de stagiaires, preuve de notre volonté de transmission.

Enfin, nos actions pédagogiques se sont poursuivies et intensifiées dans le département. Le Mois de l'architecture en avril a été reconduit avec toujours plus de partenaires. Enfin aux côtés de l'Union Régionale et d'autres CAUE de Nouvelle-Aquitaine, nous avons finalisé le parcours de valorisation des labels Architecture Contemporaine Remarquable via l'application Archistoire.

Je tiens à saluer chaleureusement l'engagement quotidien de l'équipe, la qualité de ses actions, sa capacité à s'adapter et à innover. Le CAUE 17 est plus que jamais un partenaire de confiance pour accompagner les mutations de notre département et les projets de ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport, reflet fidèle d'une année dense, engagée et résolument tournée vers l'avenir.

Dominique Rabelle
Présidente du CAUE de la Charente-Maritime
Vice-Présidente du Département de la Charente-Maritime
Maire de Saint-Georges-d'Oléron

Sommaire

Le CAUE 17 4

→ Qui sommes-nous ? 5
→ L'équipe 6
→ Les secteurs 7
→ Le bilan annuel 8
→ Les membres de l'association en 2024 10
→ Les engagements institutionnels et partenariats territoriaux 12
→ Les adhésions 13

Le conseil aux collectivités 14

→ Commune de LA VALLÉE 16
→ Commune de SAINTE-MARIE-DE-RÉ 18
→ Commune de VÉRINES 20
→ Commune de SALLES-SUR-MER 22
→ Commune de SAINT-GEORGES-D'OLÉRON 24
→ Amélioration des cours d'école 26
→ Conseils pour l'intégration architecturale et paysagère des bâtiments agricoles 28
→ Autres études 30

Le conseil aux particuliers 34

La sensibilisation 36

→ Les événements 37
→ La pédagogie 42

La communication et les ressources 46

Le CAUE 17

→ Qui sommes-nous ?

Le CAUE 17

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime est une association loi 1901 créée dans le cadre de la Loi sur l'Architecture de 1977.
Investi d'une mission de service public, il a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.
Il est financé par la taxe d'aménagement et présidé par un élu local.

Le CAUE 17 n'exerce aucune maîtrise d'œuvre, il intervient en amont des projets, gratuitement.

> **"La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt. En conséquence (...) des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués."**
>
> **Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 (art.1)**

Les missions

CONSEILLER

les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de projet, construction neuve, rénovation et aménagement du territoire.

FORMER

les élus, les professionnels et les acteurs du cadre de vie à la connaissance des territoires et de l'espace bâti, par des journées thématiques de réflexion et de travail.

INFORMER

tous les publics sur la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, sur la réglementation, sur les techniques de construction.

SENSIBILISER

le grand public et les scolaires par des visites, expositions, conférences, publications, actions pédagogiques...

→ L'équipe

Pascale FRANCISCO
Directrice du CAUE 17

Daniel FRANÇOIS
Attaché de Direction

Aurélie BOUYER
Secrétaire technique

Olivier BOÉ
Documentaliste

Flore MEURISSE
Responsable communication
et diffusion culturelle

Amélie RABIN
Chargée de la pédagogie

Anne AUFFRET
Architecte conseil

Lou PERNES-JOGUET
Apprentie communication et évènementiel

Marie-Laure BELLICAUD
Chargée de mission en
architecture et urbanisme

Céline BODIN
Architecte conseil

Raphaëlle DUCLAUX
Paysagiste conseil

Isabelle LÈBRE
Architecte conseil

Claire PEYRON
Architecte conseil

Jocelyne PLAIRE
Architecte conseil

Magali VINCENT
Paysagiste conseil

Violette JOGUET
Etudiante stagiaire communication et évènementiel

Wilhelm PICART
Etudiant stagiaire prévention des risques

→ Les secteurs

Raphaëlle DUCLAUX - Paysagiste conseil

Ensemble du DÉPARTEMENT

Magali VINCENT - Paysagiste conseil

Ensemble du DÉPARTEMENT

Pascale FRANCISCO - Architecte

Patrimoine non protégé
Ensemble du DÉPARTEMENT

Céline BODIN - Architecte conseil

Communauté de Communes de l'ILE DE RÉ
Communauté de Communes AUNIS ATLANTIQUE
Communauté de Communes AUNIS SUD

Claire PEYRON - Architecte conseil

Communauté d'Agglomération de LA ROCHELLE
Communauté de d'Agglomération ROCHEFORT OCÉAN

Isabelle LÈBRE - Architecte conseil

Communauté de Communes de l'ILE D'OLÉRON
Communauté de Communes du BASSIN DE MARENNES

Anne AUFFRET - Architecte conseil

VALS DE SAINTONGE Communauté
Ville de Royan

Jocelyne PLAIRE - Architecte conseil

SAINTES GRANDES RIVES l'Agglo
Communauté de Communes CŒUR DE SAINTONGE
Communauté de Communes GÉMOZAC ET SAINTONGE VITICOLE

Marie-Laure BELLICAUD - Chargée de mission en architecture et urbanisme

Communauté d'Agglomération ROYAN ATLANTIQUE (excepté Royan)
Communauté de Communes de la HAUTE SAINTONGE

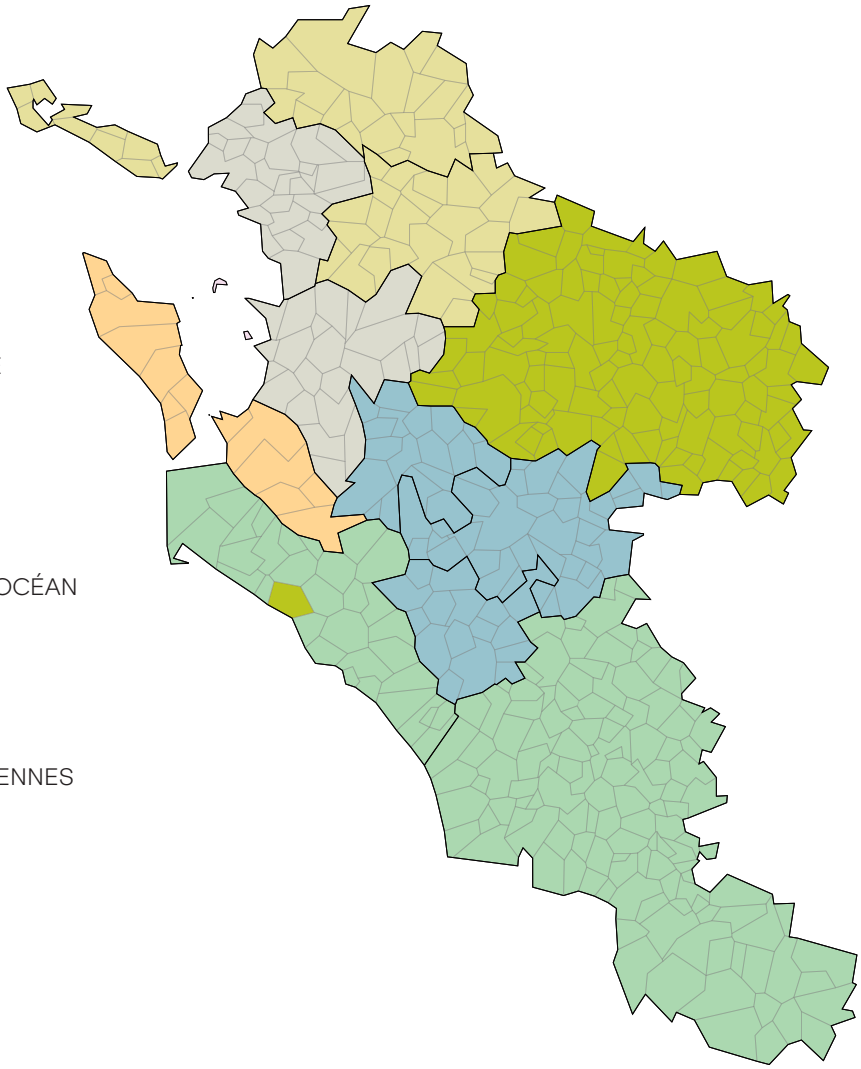

→ Le bilan annuel

Évolution des charges et produits

sur les 7 dernières années

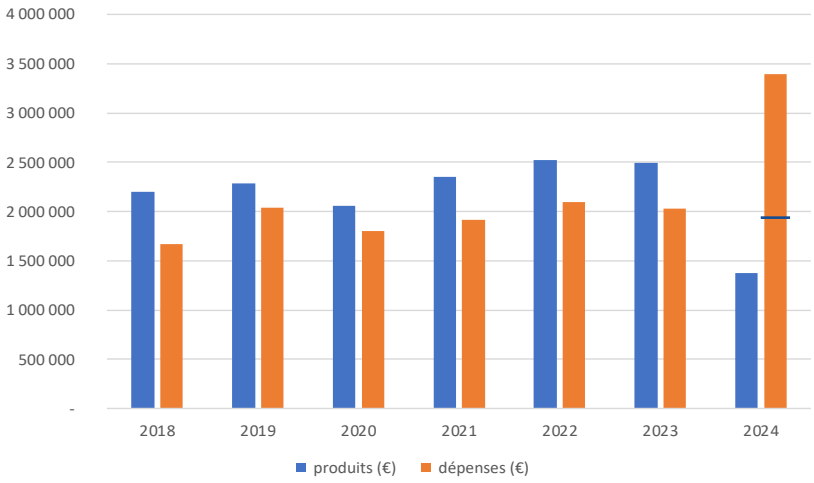

Les 14 conventions

en cours en 2024

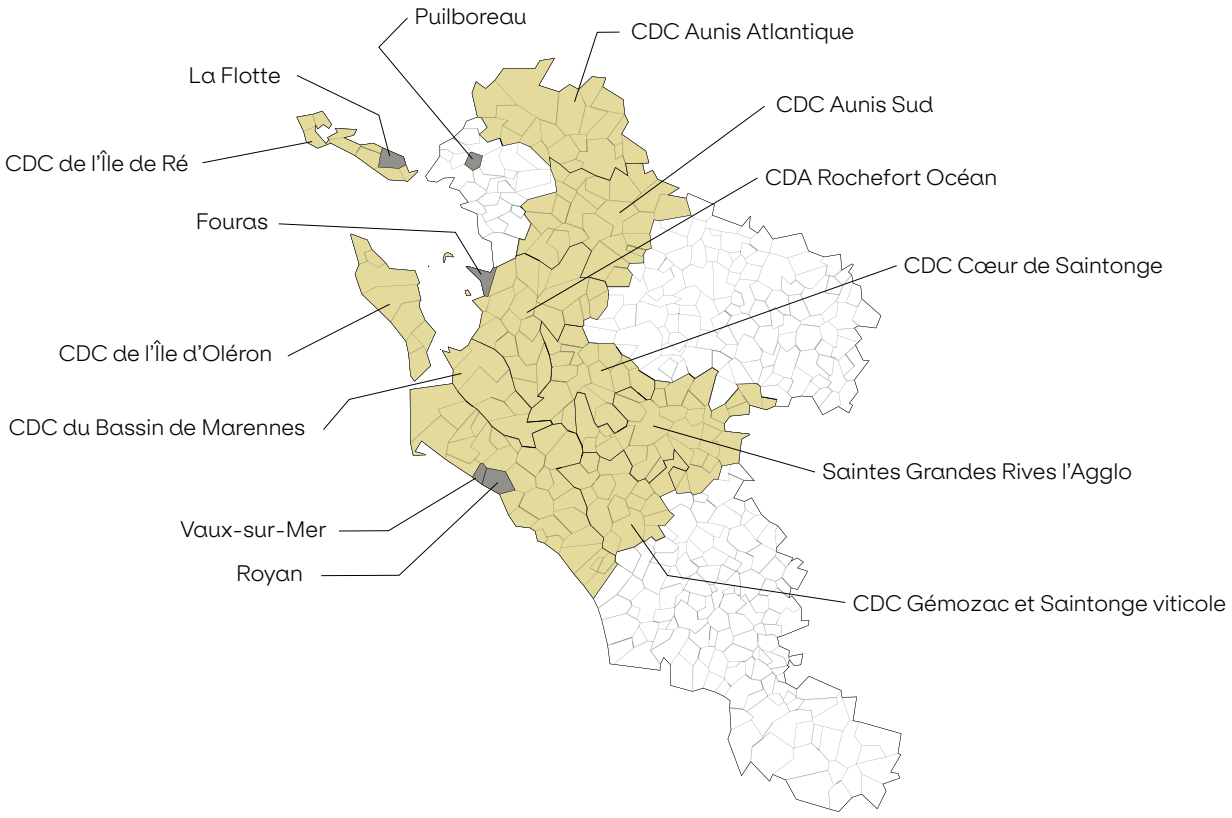

Les recettes 2024

Recettes budgétées :
2 066 000 €
Recettes réalisées :
1 378 000 €

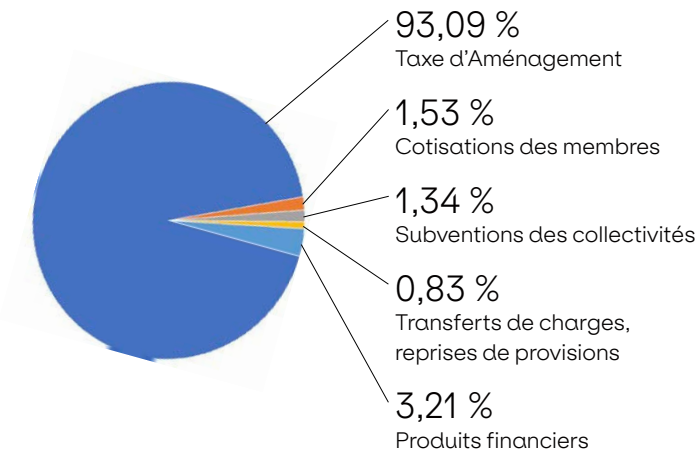

Une baisse inédite de la Taxe d'aménagement
La Taxe d'aménagement, première source de financement du CAUE 17, a connu en 2024 une chute sans précédent, avec une diminution de l'ordre de 46 %. Plusieurs facteurs concomitants expliquent cette situation :
→ **Un ralentissement généralisé de l'activité** dans les secteurs de la construction, de la rénovation et de l'aménagement, entraînant une baisse notable d'environ 20 % des autorisations d'urbanisme. Ce, en raison entre autres, de l'augmentation du coût des matériaux et des taux de crédits.
→ **Une modification des modalités de perception de la taxe**, désormais collectée en fin de travaux, alors qu'elle l'était auparavant majoritairement au commencement de ceux-ci. Ce décalage impacte directement le rythme des recettes.
→ **Des difficultés techniques persistantes au sein de la DGFIP**, qui, en raison d'un dysfonctionnement de son nouveau logiciel, ne parvient pas depuis deux ans à émettre la majorité des avis de paiement, compromettant ainsi le recouvrement effectif des sommes dues.
Cette conjoncture est particulièrement préoccupante. Toutefois, la solidité de notre trésorerie nous permet, à ce jour, de faire face à cette crise, contrairement à de nombreux autres CAUE plus fragilisés. Il est néanmoins impératif que la DGFIP remédie rapidement à ces dysfonctionnements afin de rétablir un fonctionnement normal de la collecte.

Les dépenses 2024

Dépenses budgétées :
2 066 000 €
Dépenses réalisées :
3 396 000 €

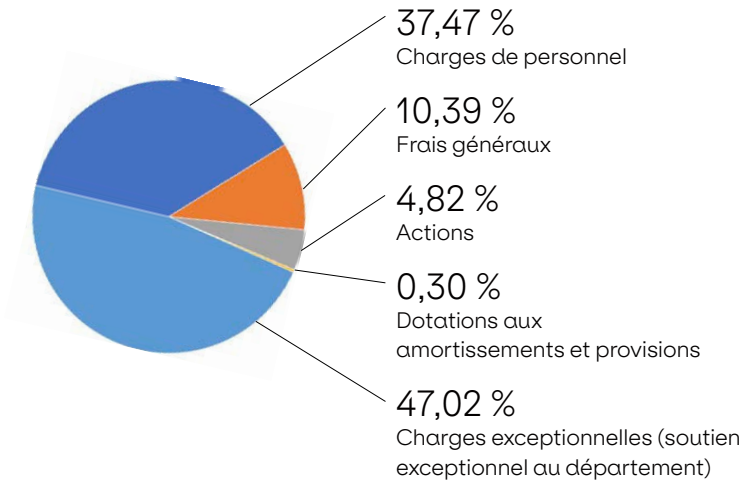

Soutien exceptionnel au Département et évolution des dépenses de fonctionnement
En 2024, le CAUE 17 a versé une contribution exceptionnelle de **1 500 000 €** au Département de la Charente-Maritime pour accompagner plusieurs projets de **restauration du patrimoine bâti départemental**. Cette démarche, motivée par un **contexte budgétaire globalement tendu** et une volonté de **solidarité financière**, a été rendue possible grâce à la **trésorerie saine** du CAUE.
Hors cette contribution exceptionnelle, les **dépenses de fonctionnement réelles** s'élèvent à **1 896 000 €**, soit une **baisse de 6,65 %** par rapport à 2023. Cette diminution est principalement due à un **repli du budget alloué aux actions et projets**.

Les **frais de personnel** demeurent le premier poste de dépenses, tandis que les autres postes restent **globalement stables et conformes aux années précédentes.**

Résultat comptable
déficitaire de 2 018 000 €

→ Les membres de l'association en 2024

Présidents d'honneur de l'Association

Monsieur le Préfet de Charente-Maritime

Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Charente-Maritime

le Conseil d'Administration

Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Conseillère Départementale (démission en 2024)

M. David BAUDON, Conseiller Départemental

M. Éric BAUDON, Consultant immobilier, 1er vice-Président du CAUE 17

M. Xavier BECH, Directeur de SOLIHA Charente-Maritime - Deux-Sèvres

Mme Sophie BLANCHET, Architecte-Urbaniste

M. Olivier GIEN, Architecte dplg, Représentant du CROA Poitou-Charentes

M. Max BOISROBERT, Architecte

Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Conseillère Départementale, Trésorière du CAUE 17

Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Conseillère Départementale

M. Bruno GUINARD, Membre de la Chambre Départementale des Géomètres-Experts

M. Patrice LAFORÊT, Membre de la CAPEB 17

M. Christian MARIE, Directeur Délégué de la DREAL - Poitiers

M. Romain MIGNOT, Directeur Général Délégué de la S.A. des HLM « Atlantic Aménagement »

M. Lionel MOTTIN, Architecte des Bâtiments de France, Chef de l'UDAP 17

M. Franck MULLER, Membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie 17

M. Éric NORMAND, Archéologue - DRAC Poitou-Charentes

M. Michel PARENT, Président de l'Association d'Insertion 17 (démission en 2024)

M. Laurent PARROT, Secrétaire Général de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics

M. Xavier AERTS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

Mme Dominique RABELLE, Conseillère Départementale, Présidente du CAUE 17

Mme Véronique RICHEZ-LEROUGE, Conseillère Départementale

M. Mahdi TAMENE, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

les Membres

AYTRE, **M. Tony LOISEL**

BIGNAY, **M. Alain MÈGE**

BREUIL-MAGNÉ, **Mme Patricia FRANÇOIS**

CHAMBRE D'AGRICULTURE 17, **M. Cédric TRANQUARD**

CHAMBRE DES MÉTIERS 17, **Mme Sylvie MARTIN**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES GRANDES RIVES, **M. Bruno DRAPRON**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN, **M. Hervé BLANCHÉ**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS-ATLANTIQUE, **M. Jean-Pierre SERVANT**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS-SUD, **M. Jean GORIOUX**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE, **M. Sylvain BARREAUD**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE, **M. Loïc GIRARD**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ILE DE RÉ, **M. Lionel QUILLET**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ILE D'OLÉRON, **M. Michel PARENT**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE MARENNES, **M. Patrice BROUHARD**

CRESSÉ, **Mme Odile MÉGRIER**

FOURAS, **M. Daniel COIRIER**

GÉMOZAC, **M. Loïc GIRARD**

HABITAT 17 Office Public de l'Habitat de la Charente-Maritime, **Mme Dominique RABELLE**

ILE D'AIX, **M. Patrick DENAUD**

LA FLOTTE, **M. Jean-Paul HERAUDEAU**

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON, **M. Michel PARENT**

MARENNES-HIERS-BROUAGE, **Mme Claude BALLOTEAU**

OPH ROCHEFORT HABITAT OCÉAN, **Mme Florence ALLUAUME**

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN, **M. Pascal DUFORESTEL**

ROYAN, **M. Patrick MARENGO**

AMIS DU PARC DE ROYAN
M. Patrick BAYEUX, Trésorier de l'Association « Les Amis du Parc de Royan » (décédé en 2024)

SAINT-AIGULIN, **Mme Brigitte QUANTIN**

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, **M. François RICHAUD**

SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE, **M. Sylvain GAURIER**

VAUX-SUR-MER, **M. Patrice LIBELLI**

→ Les engagements institutionnels et partenariats territoriaux

Participation aux commissions réglementaires

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)

Le CAUE 17 siège activement à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), instance consultative qui se réunit mensuellement sous l'autorité du Préfet. Elle est chargée d'émettre des avis sur la protection des monuments naturels, des sites à caractère artistique, historique, scientifique ou pittoresque, ainsi que sur des projets ayant un impact paysager ou environnemental.
Le CAUE intervient plus spécifiquement au sein des formations spécialisées « Sites et paysages », « Publicité » et « Carrière ».

Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA)

À l'échelle régionale, le CAUE 17 est membre titulaire de la première section de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) de Nouvelle-Aquitaine.
Cette instance, issue de la loi de 2016 relative à la liberté de création, a pour mission d'émettre des avis sur les projets d'inscription ou de classement des monuments historiques, les modifications ou créations de Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), ainsi que sur l'attribution du label « Architecture Contemporaine Remarquable » (ACR).

Implication dans les démarches territoriales et partenariats

Le CAUE 17 est régulièrement sollicité pour son expertise dans des démarches de projets territoriaux, de planification ou de valorisation du patrimoine, aux échelles communale, intercommunale ou départementale.

Il est ainsi :
→ Associé à la démarche **Petites Villes de Demain**, sur demande des communes
→ Associé à certains **Villages d'Avenir**, sur demande des communes
→ Partenaire de l'association des **Petites Cités de Caractère** du département
→ Associé à l'élaboration des **documents d'urbanisme** (PLU, PLUi, SCoT), à la demande des collectivités
→ Associé à la réflexion sur les **Grands Sites de France**
→ Membre de comités techniques (COTECH) ou de pilotage (COPIL) pour les projets en **sites classés** (Île d'Aix, Port-des-Barques...)
→ Membre de **jurys de concours** (concours d'idées, de maîtrise d'œuvre, etc.)
→ Membre du comité technique de sélection des projets du Prix régional de la construction bois Nouvelle-Aquitaine (avec **FIBOIS Nouvelle-Aquitaine**)
→ Partenaire dans les démarches du **GIP Littoral**
→ Initiateur d'**actions de sensibilisation** à destination des techniciens et élus des EPCI (ateliers, visites, temps d'échange)
→ Conseil sur le **patrimoine non protégé**, notamment les bâtiments ou ensembles architecturaux non classés Monuments Historiques.

→ Les adhésions

Réseau des CAUE

Fédération Nationale des CAUE

La FNCAUE a pour mission de représenter le réseau auprès des pouvoirs publics et des partenaires nationaux, de mutualiser les expériences, de promouvoir les valeurs du réseau et de coordonner des actions collectives.
L'adhésion du CAUE 17 à la FNCAUE lui permet de s'inscrire dans une dynamique nationale, de bénéficier d'une représentation institutionnelle forte, et de contribuer à l'évolution des politiques publiques en matière d'architecture, de paysage et d'aménagement.

En 2024, la FNCAUE a notamment accompagné les CAUE dans une réflexion avec le Ministère du Travail portant sur le rattachement du réseau à une nouvelle convention collective.
Parallèlement, elle a animé plusieurs groupes de travail réunissant des salariés des CAUE de différents départements, afin de structurer des axes de développement communs. Parmi ces dynamiques, un chantier a été lancé autour de l'élaboration d'une charte de sensibilisation ayant pour objectif de renforcer la cohérence des messages portés par le réseau et de soutenir une culture partagée en matière de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et à l'environnement.

Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine

L'Union régionale réunit les 12 CAUE de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle constitue un espace de coordination, de dialogue et de coopération à l'échelle régionale. L'URCAUE-NA organise des actions communes (formations, publications, événements), favorise le partage d'expertise entre CAUE et représente le réseau régional auprès des institutions territoriales.
Ses missions :
→ Promouvoir et valoriser les actions des CAUE de Nouvelle-Aquitaine
→ Représenter les CAUE et les inscrire à l'échelon régional
→ Renforcer les compétences et mutualiser les ressources

En mai 2024, les équipes des CAUE de Nouvelle-Aquitaine se sont réunies à Saint-Étienne-de-Baïgorry, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce temps fort régional a permis de renforcer la cohésion du réseau et des équipes, d'échanger autour des pratiques professionnelles, des projets en cours et des enjeux communs liés à l'évolution des territoires. Ateliers thématiques, visites et moments de convivialité ont rythmé cette rencontre.

Réseau associatif et professionnel

Dans le cadre de ses missions de conseil, de sensibilisation et d'accompagnement des territoires, le CAUE 17 est membre de plusieurs structures associatives et professionnelles, renforçant ainsi ses liens avec les acteurs régionaux et nationaux de l'aménagement, de l'architecture, de l'environnement et de l'économie circulaire.

→ **ODEYS**, Cluster construction et aménagement durables de Nouvelle-Aquitaine
→ **FAR,** Fonds audiovisuel de Recherche
→ **Plante & Cité**
→ **AMF 17**, Association des Maires de la Charente-Maritime
→ **La Matière**, économie circulaire et réemploi de matière

Le conseil aux collectivités

Au service des collectivités

Avant tout projet, les collectivités sont incitées à prendre un temps de réflexion avec le CAUE. Ce dernier peut vous conseiller et vous aider à formuler votre projet, à trouver des professionnels compétents pour sa réalisation, en inscrivant votre commune dans une démarche de développement durable.

Le CAUE apporte gratuitement ses conseils sur :
→ la faisabilité du projet
→ les enjeux et objectifs à prendre en compte pour garantir un projet de qualité
→ les procédures à mettre en place, les compétences techniques à mobiliser
→ l'élaboration de programmes et de cahiers des charges

Tous les domaines de l'aménagement peuvent être soumis ou abordés : le patrimoine végétal ou bâti, les documents d'urbanisme ou de protection, les opérations d'aménagement et de construction, les espaces publics, l'environnement.

Le CAUE 17 assure les bonnes relations entre les collectivités, les professionnels et les autorités administratives du patrimoine et de l'aménagement.

120 dossiers

aménagement / urbanisme
36 dossiers

aménagement / paysage
19 dossiers

réhabilitation / extension
21 dossiers

sensibilisation
10 dossiers

patrimoine
14 dossiers

concours
7 dossiers

→ Commune de LA VALLÉE

Quel futur pour l'ancien café ?

Programmation participative

En partenariat avec Pénélope FLECHET, Atelier Formidable

Le contexte

La commune de la Vallée souhaite transformer les bâtiments de l'ancienne café-restaurant-épicerie du centre bourg qu'elle a acquis.

Vacant depuis plusieurs années, ce lieu possède un emplacement stratégique : face à l'église Saint Vivien, à côté de la bibliothèque, de la mairie, de l'école et de la salle des fêtes. Ce bâtiment a vocation à (re) devenir un lieu de vie, de rencontres et d'activités. Il est une opportunité de redynamiser la commune et de développer de nouvelles activités sur le territoire.

L'ambition de la démarche

Pour ce faire, le CAUE 17 et l'Atelier Formidable animent une réflexion collective pour co-construire avec les habitants et toutes personnes intéressées, les futures fonctions et usages de ce lieu à réactiver.

L'objectif de cette démarche de programmation participative est de définir un projet utile pour les habitants, cohérent avec le territoire, participant à la vie du bourg. En effet, ce futur lieu, pour être durablement vivant, doit être co-construit avec ses futurs-usagers.

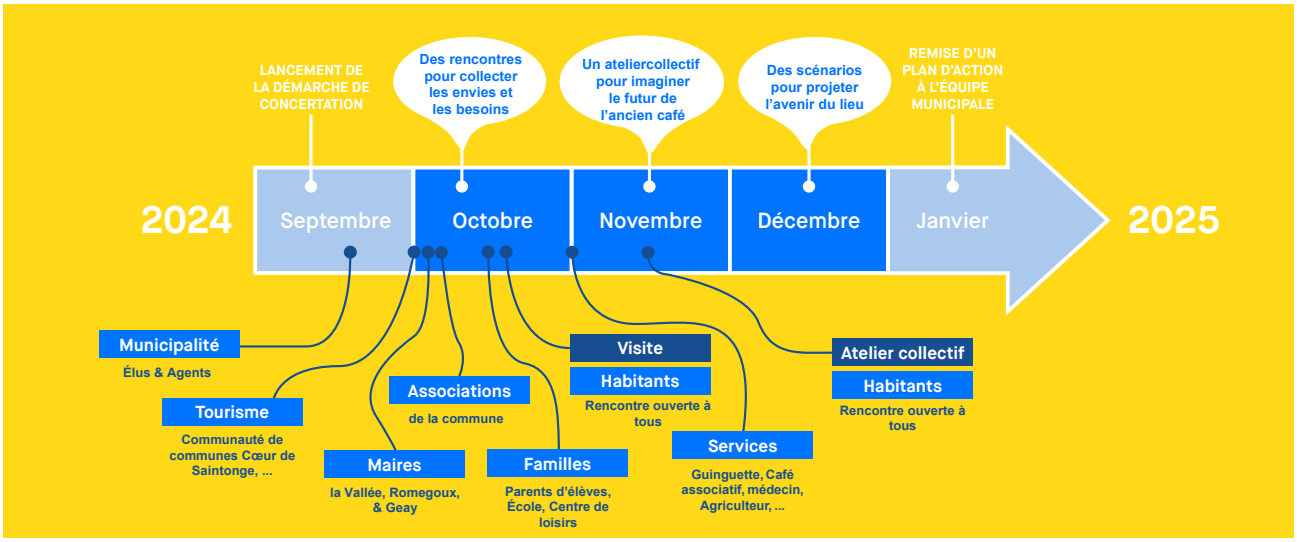

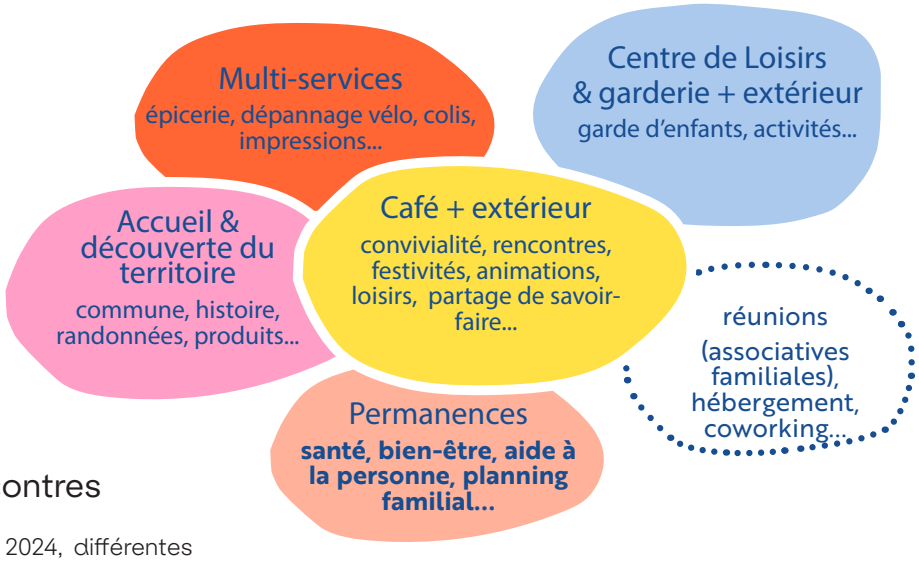

Synthèse des rencontres

Entre Septembre et Novembre 2024, différentes rencontres ont eu lieu afin de collecter les besoins et de projeter collectivement le futur de l'ancien café. Différents formats de rencontre ont été proposés : entretiens collectifs et individuels ciblés, visite commentée ouverte à tous, atelier collectif ouvert à tous, ...

Enjeux collectifs identifiés

À la suite de la phase de diagnostic collectif, des enjeux se dessinent. Ceux-ci ont été restitués et débattus lors de l'atelier collectif (19.11).
→ Cultiver « l'esprit de village »
→ Renforcer la vie quotidienne
→ La Vallée, village des familles
→ La Vallée, un territoire riche, un patrimoine historique et immatériel

Préconisations urbaines et architecturales

→ Désenclaver le site (1)
→ Aménager le parvis (2)
→ Signaler l'activité (3)
→ Ouvrir les espaces sur l'extérieur
→ Transformer le lieu
→ Favoriser la porosité et la mutualisation des usages

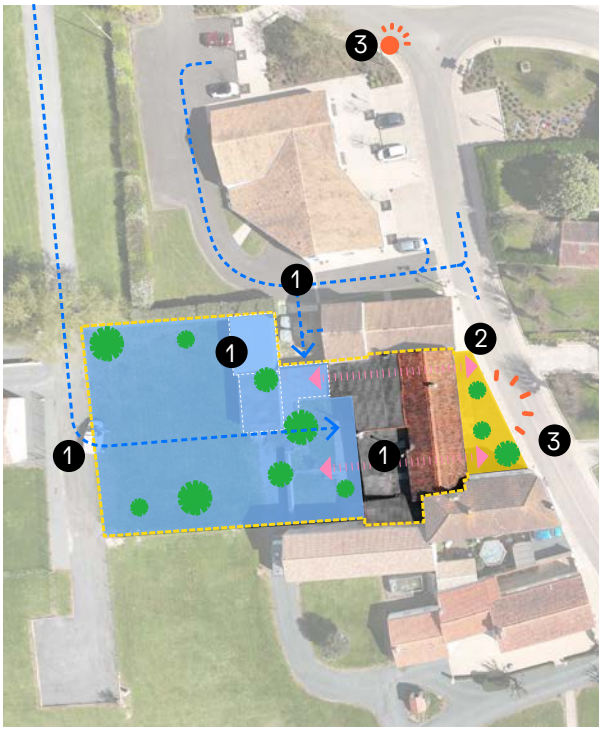

Quelles suites ?

La phase de programmation participative a permis de faire un diagnostic collectif des forces et des besoins locaux, d'identifier des futurs usages et d'initier une dynamique collective autour du projet de transformation du lieu vacant. Quelles sont les prochaines étapes pour continuer de construire le futur lieu ?

→ Un accompagnement à l'activation du lieu et la mobilisation des partenariats.
→ Un accompagnement à la structuration de l'activité.
→ Un accompagnement à la transformation architecturale du lieu.

→ Commune de SAINTE-MARIE-DE-RÉ

Requalification de la place Eudes d'Aquitaine

Atelier avec les habitants

La commande

La place Eudes d'Aquitaine est une des trois places principales de la commune. Centralité historique, sa singularité vient du fait qu'il s'agit d'un espace calme, à part, loin de l'animation des autres places de la commune. C'est un espace qui vit à l'année, un espace du quotidien.

Les équipements et monuments existants et à venir en font un espace multi-usages, où l'affluence peut être forte selon la saison (tourisme) et selon les manifestations qui s'y déroulent (fête de la musique, mariages, sépultures, Musique en Ré, etc.)
Espace faisant presque partie de la sphère de l'intime et du privé pour les habitants, elle est tantôt privée et secrète, tantôt publique et rayonnante. Ses qualités spatiales et architecturales sont indéniables.
Au fil du temps, les bâtis qui l'encadrent ont peu évolué mais ses aménagements ont parfois bouleversé ses usages premiers : l'espace laissé à la voiture est venu éteindre d'autres usages et certains équipements ou aménagements ont dû être faits au coup par coup, sans réflexion d'ensemble.
Afin d'engager cette réflexion d'ensemble et dans le souci de l'amélioration du cadre de vie, la commune de Sainte-Marie-de-Ré a fait appel au CAUE 17 pour l'accompagner dans l'organisation d'un atelier participatif ouvert à la population.

L'accompagnement

Avec la commune, le CAUE 17 a mis au point les attendus et objectifs de l'atelier, son déroulement et les tâches à réaliser par la commune et par le CAUE.

Le travail du CAUE s'est décomposé en 3 temps :

Un temps de préparation pour :
→ visiter le site afin d'amorcer l'analyse et organiser une déambulation collective,
→ imaginer, construire et rassembler des outils de travail de l'atelier : carnets de notes, photos de référence, maquettes du site, fournitures et matériaux divers…
→ élaborer l'organisation de l'atelier sur une demi-journée.

Un temps d'atelier avec :
→ une phase d'accueil des participants par la mairie avec mot de Mme le Maire et rappel des attendus et objectifs,
→ une phase de déambulation collective sur site pour regarder, décrire, qualifier le lieu, ce qu'on aime ou pas, ce qui ressort, avec prise de notes dans le carnet préalablement réalisé,
→ une phase de travail en salle où le groupe a été scindé en deux ; chaque groupe a travaillé sur un temps individuel d'expression écrite, un temps

collectif de synthétisation des enjeux et un temps de travail sur maquette pour co-construire un scénario et des choix d'aménagement,
→ enfin, une phase de restitution auprès des élus par chaque groupe de travail, via un rapporteur en charge d'expliquer les enjeux identifiés et l'organisation du scénario choisi.

Un temps de restitution par :
→ l'élaboration d'un document de synthèse reprenant les éléments récoltés sur toutes les phases de l'atelier ainsi qu'un bilan synthétisant les premières grandes lignes mises en exergue, les points qui ont faits débats et les recommandations pour la suite du projet,
→ un temps de réunion avec le groupe d'habitants et les élus pour présenter le document de synthèse et l'amender si besoin.

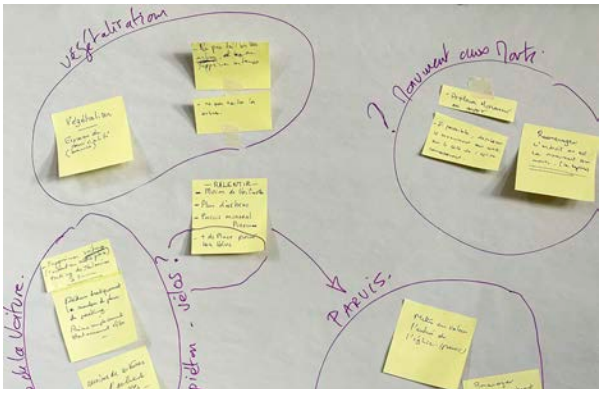

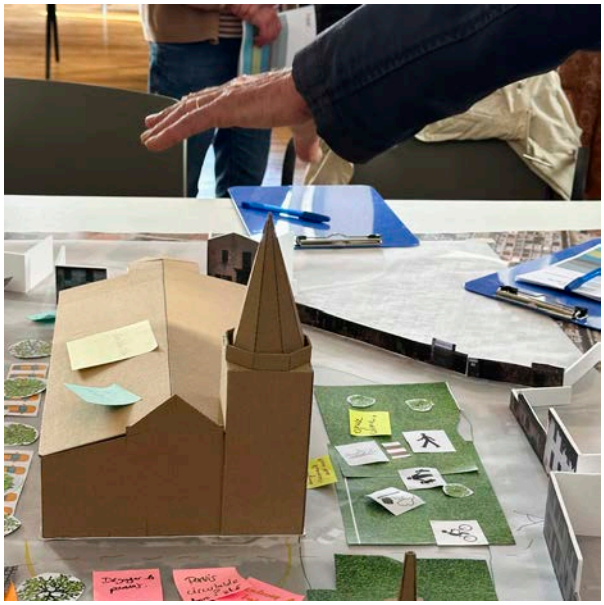

Les suites

Le document de restitution élaboré par le CAUE 17 a permis de nourrir le cahier des charges pour la consultation et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la réalisation du projet de requalification.

Ce document est ainsi la première pierre d'une co-construction qui sera poursuivie par l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue.

→ Commune de VÉRINES

Revitaliser le cœur du village

La commande

Le Clos marchand est le nouveau coeur de village de la commune de Vérines. Autour d'une place, ont été construit - il y a 10 ans - une halle, des services et des commerces. L'aménagement urbain a été pensé avant tout pour la voiture et de façon très minéral.

Depuis quelques années, la commune s'est appropriée ce lieu le vendredi en y organisant un marché alimentaire et des évènements festifs.

Afin d'offrir à sa population et aux commerçants un environnement plus agréable et convivial, la commune a souhaité réfléchir avec le CAUE :
→ à la modification de la halle - très haute et ouverte à tout vent - qui soulève des problématiques d'inconfort thermique.
→ à l'agrandissement d'un des locaux commerciaux, propriété de la commune, afin de pérenniser cette activité de petite restauration et lui créer une terrasse sur la place.

L'accompagnement

Lors d'un premier rendez-vous, il a été proposé de faire un diagnostic en marchant avec les élus concernés, le couple de restaurateur et les représentants du comité des fêtes. Il s'agissait de se retrouver sur place pour se construire une vision commune du fonctionnement du Clos Marchand en relevant les points forts et faibles et les pistes d'amélioration envisagées sur ce site.
Il en est ressorti que cette étude de faisabilité architecturale ne pouvait se faire sans une réflexion à l'échelle de la place afin d'y ancrer un lieu de convivialité et favoriser le vivre ensemble.

A partir de ce diagnostic partagé, nous avons pu présenter un état des lieux précis, poser les enjeux architecturaux et urbains de ces deux constructions et questionner l'aménagement urbain existant.
Pour illustrer ces enjeux, des hypothèses d'aménagement ont été esquissées et présentées aux élus.

Les suites

Les réflexions sont toujours en cours.
Plusieurs étapes ont été identifiées pour aider les élus dans leur prise de décision et préparer la consultation d'une/des maîtrises d'oeuvre :
→ la consultation d'un bureau d'étude structure pour vérifier la faisabilité technique et financière sur le projet de la halle,
→ la définition d'une enveloppe financière de travaux pour l'extension du restaurant,
→ la mise à jour du relevé de l'espace public et du plan des réseaux.

CROQUIS D'INTENTION

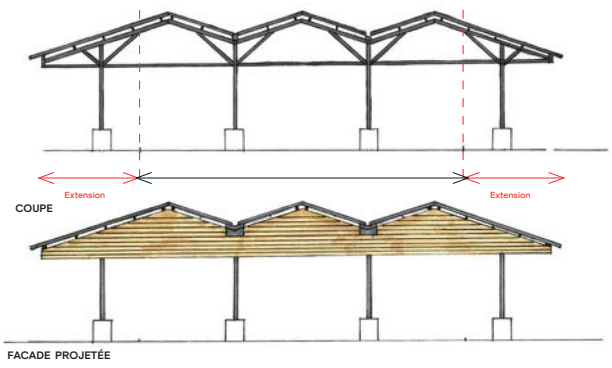

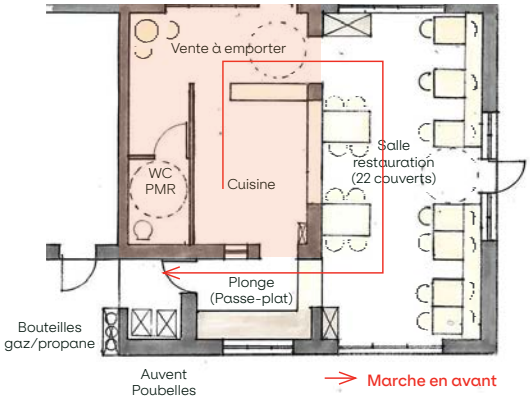

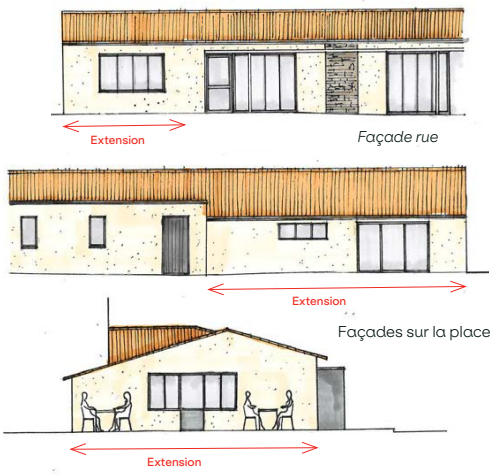

Hypothèses d'aménagement

→ Commune de SALLES-SUR-MER

Renforcer le pôle enfance

Étude préalable à la création d'une micro-crèche

La commande

La commune a sollicité le CAUE pour l'aider dans sa réflexion pour la création d'une micro-crèche dotée d'une capacité maximale d'accueil de 12 enfants. Ce projet s'inscrit dans la volonté de répondre à la forte demande de places d'accueil sur le territoire de la CDA de La Rochelle. Bien que la commune compte déjà de nombreux professionnels du secteur de la petite enfance, les élus ont été sollicités par une porteuse de projet en 2022 pour disposer de locaux adaptés à l'accueil des enfants. La collectivité a décidé de soutenir cette activité professionnelle sur son territoire et choisi d'investir le site de l'ancien logement communal contigu au groupe scolaire pour y aménager la micro-crèche afin de former un pôle enfance en cœur de bourg.

L'accompagnement

Le CAUE a accompagné les élus sur plusieurs points de réflexion et de compréhension afin qu'ils puissent appréhender au mieux le site du projet et ses potentialités et identifier les attentes, les besoins pour la réalisation d'une micro-crèche.
L'étude a mis en évidence les atouts et contraintes :
→ du terrain situé à côté du groupe scolaire et bénéficiant d'accès et de stationnement facilités.
→ du foncier disponible disposant d'une belle superficie à exploiter et du jardin aux qualités paysagères à maintenir et intégrées dans le projet.
→ du bâtiment existant avec une surface insuffisante pour répondre aux besoins de l'équipement et un étage difficilement exploitable. Une construction assez banale qui ne demande qu'à être requalifier thermiquement et valoriser architecturalement.

Unité foncière communale

Une approche pré-programmatique fonctionnelle a permis de bien identifier les usages adaptés à l'équipement et d'évaluer les surfaces minimales nécessaires à son bon fonctionnement.

A partir de ces éléments de diagnostic et de connaissances croisés aux exigences réglementaires d'un Etablissement Recevant du Public (ERP), deux scénarios ont émergé. L'un d'entre eux amorcé dès le début par la collectivité et un second projeté par le CAUE portant un autre regard.
Les deux hypothèses mettent en lumière à la fois :
→ la capacité foncière du site
→ l'agencement des locaux de la micro-crèche dans le bâtiment existant et la construction de(s) extension(s) bâtie(s) nécessaire(s) pour répondre aux besoins identifiés.

L'étude a fait évoluer les premières idées des élus et les a amenés à s'orienter vers le scénario développé par le CAUE.

Les suites

Cet outil d'aide à la décision a permis à la collectivité de nourrir sa réflexion et d'envisager aujourd'hui la faisabilité technique et financière du projet avec une agence d'architecture.

SCÉNARIO A

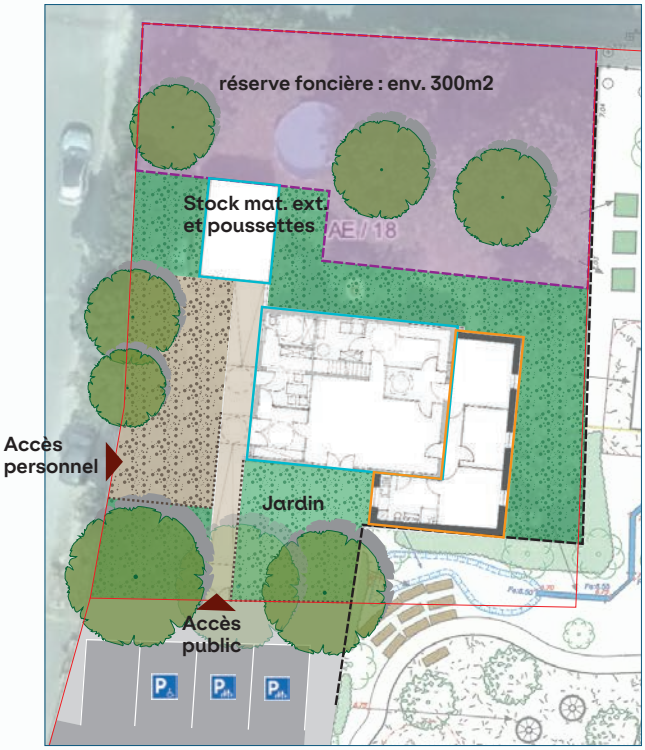

SCÉNARIO B

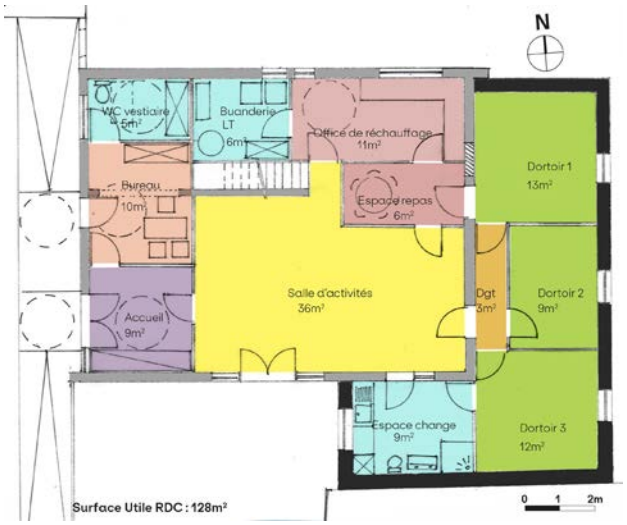

→ Commune de SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Préconisations pour le réaménagement du jardin d'une maison de maître

Etat des lieux

La commande

La commune de Saint-Georges-d'Oléron a fait appel au CAUE suite à la réception de plusieurs avant-projets peu qualitatifs concernant l'aménagement d'un parc remarquable non protégé. Les élus ont souhaité que le CAUE définisse des grands enjeux d'aménagement de ce secteur afin d'en préserver la trace historique et surtout maintenir la trame paysagère exceptionnelle du site comme base de tout aménagement futur.

L'accompagnement

Le travail du CAUE a permis de faire émerger des orientations de projet faisant apparaître des éléments patrimoniaux paysagers et architecturaux et la trame paysagère du site qui n'étaient pas pris en compte dans les premières propositions de projet.

Le CAUE a ensuite accompagné la réflexion autour d'un nouveau projet afin de le faire évoluer vers une forme urbaine, architecturale et paysagère en cohérence avec les grands enjeux définis au préalable.

Éléments patrimoniaux, architecturaux et paysagers du site.

Un travail de terrain a permis d'établir un diagnostic faisant émerger les enjeux suivants :
→ Préserver les éléments architecturaux (maison basse, puits, ancien portail et muret) et construire une forme urbaine qualitative.
→ S'appuyer sur la trame paysagère pour créer des connexions piétonnes entre le centre-bourg au nord et le parc des Près Valets au sud et intégrer cette connexion au maillage des déplacements doux de la commune.
→ Préserver les sujets arborés et construire un projet autour d'un parc habité.

Des pistes d'aménagement ont ensuite été figurées plus précisément :
→ Préserver et valoriser l'allée plantée qui était l'accès principal à la maison comme allée piétonne.
→ Le grand cèdre et les sujets à proximité devront être préservés et seront le support de la construction d'un parc en cœur d'îlot.
→ Mettre en valeur et préserver le fil d'eau en partie ouest de la parcelle qui est aujourd'hui busé.
→ Création d'un quéreu mettant en valeur les éléments architecturaux patrimoniaux et le connecter à la venelle piétonne au nord de la parcelle.
→ Limiter l'imperméabilisation du site et la place de la voiture et créer des stationnements engazonnés mutualisés et en poche.

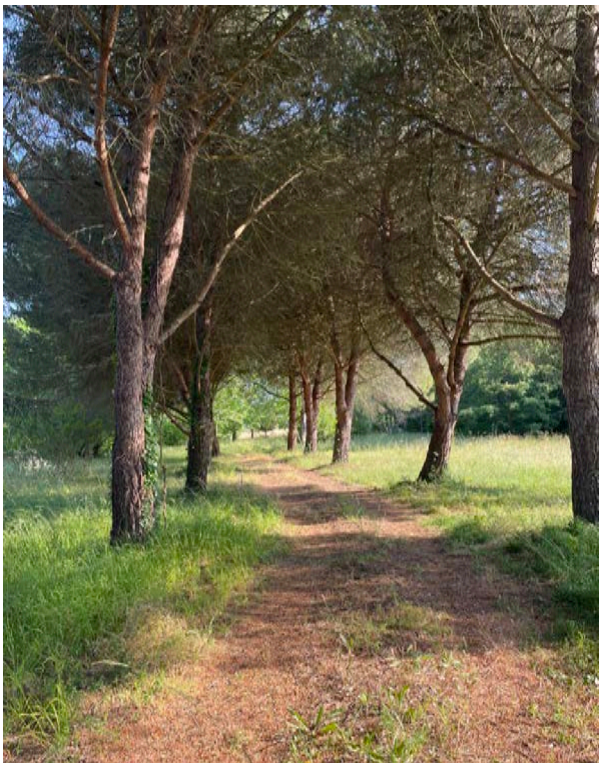

La suite

Un dialogue basé sur la réflexion proposée entre les aménageurs et la commune a permis de faire émerger un projet satisfaisant tant qu'à la densité proposée (réduite), à la qualité des espaces paysagers et valorisés de la parcelle et sur la forme architecturale.

Un permis de construire est aujourd'hui déposé et en cours d'instruction.

→ Amélioration des cours d'école

Une démarche participative

Le contexte

L'adaptation au changement climatique, la végétalisation, la désimperméabilisation devenant des enjeux et préoccupations majeurs sur nos territoires, c'est dans ce contexte que Pons, Le Château d'Oléron et Échillais ont sollicité le CAUE 17 afin d'être accompagnées sur la transformation de leur cours d'école, avec l'objectif d'améliorer le confort de tous les usagers.

La démarche

Notre approche met l'accent sur la prise en compte des usages et des pratiques de tous les utilisateurs des lieux.
Cette maîtrise d'usage offre un angle de vue particulièrement enrichissant et permet d'établir un diagnostic complet synthétisant les différents regards, allant des enfants jusqu'aux agents techniques et de propreté en passant par les enseignants, la restauration, les parents. Le périscolaire est également convié aux échanges lorsque celui-ci utilise les lieux.

Un premier atelier interroge les adultes, leur suggère de décrire les atouts, contraintes et dysfonctionnements de la cour dans le but d'esquisser des potentiels d'aménagement.
Lors d'un second atelier, les enfants sont invités à donner leur avis sur les lieux préférés et les lieux mal-aimés de la cour. Puis, une phase de conception leur a été proposée afin qu'ils imaginent leur future cour à travers dessins et collages.
Le CAUE 17 a ensuite effectué une analyse de l'ensemble de ces ateliers pour proposer plusieurs scénarios d'aménagement de la cour, illustrés par des images de références, permettant à la collectivité de se projeter, de débattre et d'engager des actions concrètes.

Les suites

Pour certaines communes, cette démarche a permis d'enrichir leur cahier des charges en vue du recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour la réalisation de leur projet.

Un bilan de cet accompagnement, mené auprès d'une dizaine de communes depuis 2023, a conduit à une réflexion sur une nouvelle approche, davantage adaptée aux attentes spécifiques des petites communes rurales de Charente-Maritime. C'est ainsi qu'en 2024, le CAUE 17 a créé et lancé la première édition de l'appel à candidatures AM STRAM GRAINES.

→ Conseils pour l'intégration architecturale et paysagère des bâtiments agricoles

Sensibiliser les élus et les agriculteurs pour mener à bien leur projet

17 Charente-Maritime c|a.u.e

Les fiches conseil

Intégration paysagère et architecturale des bâtiments agricoles

Les espaces agricoles couvrent deux-tiers du département de la Charente-Maritime, le reste étant composé en majeure partie d'espaces naturels et forestiers. Avec la modernisation de l'agriculture, l'agrandissement de la taille des exploitations, les investissements dans les énergies renouvelables, les bâtiments agricoles présentent des échelles de plus en plus importantes, impactant parfois négativement le paysage.
Ce document propose des pistes de réflexion pour construire des bâtiments agricoles dans le respect et l'harmonie des paysages dans lesquels ils s'implantent.

IDENTIFICATION DES BESOINS : JUSTIFIER DES USAGES EXISTANTS ET FUTURS

Selon la destination de la construction envisagée, le questionnement ne sera pas le même.

Le projet peut être justifié par l'augmentation de la production, l'installation d'un jeune agriculteur ou encore l'amélioration globale du niveau d'équipement de l'exploitation (perte d'un bâtiment en location, stockage de fourrages à l'extérieur sous bâche, matériel exposé aux intempéries, amélioration des conditions de logement des animaux, efficacité et pénibilité du travail...)

Toutes ces informations et explications sont à joindre à la demande de permis de construire pour la bonne compréhension du dossier lors de l'instruction.

Pour démarrer le projet :

1. Expliquer pourquoi j'ai besoin d'un nouveau bâtiment
2. Dresser l'inventaire de mes bâtiments en précisant l'utilisation actuelle, leur surface et je les localise sur un plan
3. Indiquer comment je projette d'utiliser les bâtiments actuels et futurs (logement d'animaux, abri matériel, fourrage...) et indiquer la future destination des anciens bâtiments
4. Justifier, en les détaillant, les surfaces et volumes pour chaque utilisation (plan intérieur, coupe)

Le contexte

Les espaces agricoles couvrent deux-tiers du département de la Charente-Maritime, le reste étant composé en majeure partie d'espaces naturels et forestiers. Avec la modernisation de l'agriculture, l'agrandissement de la taille des exploitations, les investissements dans les énergies renouvelables, les bâtiments agricoles présentent des échelles de plus en plus importantes, impactant parfois négativement le paysage.

L'élaboration de ces projets fait donc émerger des enjeux contradictoires.
Il s'agit de rechercher des solutions pour concilier le développement des exploitations tout en conservant les patrimoines paysager, environnemental, agricole qui façonnent l'image même de la partie rurale du département et en font son attractivité.

Un accompagnement sous plusieurs formes

1 / Le CAUE 17 a mis en ligne une fiche conseil qui propose des pistes de réflexion pour construire des bâtiments agricoles dans le respect et l'harmonie des paysages dans lesquels ils s'implantent.

2 / Depuis 10 ans, la CARO a mis en place un dispositif d'accompagnement à destination des agriculteurs et conchyliculteurs situés dans les sites classés et communes littorales. Un « guichet unique », coordonné par la paysagiste de la Communauté d'agglomération, associe les Services de l'État, la Chambre d'agriculture, le Comité régional conchylicole et le CAUE 17.

3 / Le CAUE 17 participe à la CDNPS dans le cadre de la Loi Littoral. Lorsque l'avis émis par la commission est défavorable ou appelle à des recommandations, l'agriculteur peut solliciter le CAUE pour l'accompagner et retravailler son projet de construction.

La suite

Réalisation du dossier d'autorisation d'urbanisme par le porteur de projet et son maître d'œuvre (l'équipe peut être pluridisciplinaire : architecte + paysagiste).

Accompagnement par la CARO

Etape 1
L'identification des besoins

Rendez-vous sur le site d'exploitation avec porteur de projet, paysagiste et service urbanisme CARO, CA17/CRC.
Une fiche-projet est réalisée par la CARO (contexte et faisabilité réglementaire, fonctionnement de l'exploitation, définition des nouveaux besoins)

Puis, si le projet est réglementairement possible et justifié :

Etape 2
L'élaboration du projet et intégration paysagère

Rendez-vous sur site avec porteur de projet, maître d'œuvre, CARO, CA17/CRC, services de l'État, architecte conseil du CAUE 17.
Une fiche conseil est réalisée par la CARO, avec l'aide du CAUE 17 (contexte paysager et architectural, organisation du bâti, volumes, couleurs et matériaux, plantations).

Exemple de document produit par le CAUE pour accompagner un porteur de projet suite à un refus en CDNPS

1. Plantation de fruitiers :
   - En s'appuyant sur la composition végétale existante
   - Pour asseoir le pignon du futur bâtiment dans l'échelle du hameau
   - Pour conserver les qualités paysagères des jardins ouverts déjà présents
2. Complément de haie bocagère à prévoir
3. Préservation des arbres existants
4. Préservation du bâti ancien existant
5. Mise en valeur du puits
6. Intégration de l'onduleur :
   Privilégier l'intérieur de la grange ou sous le hangar existant (ou le long du mur en pierre existant si en extérieur)
7. Mise en place d'un revêtement perméable (type calcaire ou mélange terre/pierre) pour les accès au nouveau hangar
8. Reprise de la toiture existante en limite de projet
9. Voir les services de la CARA pour la gestion des eaux pluviales sur la propriété
   Travail de paysagement à limiter
10. Conforter les fruitiers pour limiter l'impact visuel du transformateur récemment posé

→ Autres études

BUSSAC-SUR-CHARENTE
Les Guilloteaux : acquisition d'un îlot bâti dégradé en vue de faire un projet d'aménagement public

SAINTE-MEME
Reconversion d'une friche pour des équipements communaux

SAINT-LOUP-DE-SAINTONGE
Reconversion de l'ancienne école communale en salle associative

MONTLIEU-LA-GARDE
Etude de faisabilité sur l'extension de l'école maternelle pour créer une école primaire

BUSSAC-SUR-CHARENTE
Visite du Château et compte-rendu de visite

MONTENDRE
Réaménagement de l'entrée de ville : mur de soutènement et cour du presbytère

LA COUARDE-SUR-MER
Conseil pour le réaménagement du camping municipal

BREUIL-LA-REORTE Réhabilitation d'une maison d'habitation et développement des services publics

SAINT-XANDRE
Concours de maîtrise d'œuvre pour l'extension et la réhabilitation de la Maison de l'Enfance, l'amélioration thermique de l'ensemble bâtimentaire "Maison de l'Enfance, Salle des fêtes, Centre social"

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE
Commission locale Sites Patrimoniaux Remarquables

SAINT-OUEN-D'AUNIS
Conseils pour désimperméabiliser et végétaliser le lotissement du Pré Vert

PLASSAC
Modification de menuiseries pour la façade de la mairie

GEMOZAC
Acquisition foncière pour un projet de logements, réhabilitation et construction en centre-ville

SAINT-BRIS-DES-BOIS
Conseils sur extension des ateliers municipaux

CHAMOUILLAC
Rénovation de la toiture de l'église

SAINT-DIZANT-DU-GUA
Construction d'un Pôle santé

SAINT-DIZANT-DU-GUA
Révision du PLU : réunion PPA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE
Séminaire : Révision du PLUI

BENON
Divers projets

SALLES-SUR-MER
Réalisation d'une micro-crèche

SPL CHARENTE-MARITIME DEVELOPPEMENT
Jury de concours : extension de l'EIGSI (3 avril 2024)

DOLUS-D'OLERON
Analyse architecturale, urbaine et paysagère des offres de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du secteur à OAP du centre-ville

RETAUD
Création de logements communaux dans patrimoine ancien

FLOIRAC
Conseils suite au refus de la CDNPS : GAEC Le Belous, construction d'un hangar agricole avec panneaux photovoltaïques

SAINT-DIZANT-DU-GUA
Conseils suite au refus de la CDNPS : M. RENOUD Rémy, construction d'un hangar agricole avec panneaux photovoltaïques

SAINT-THOMAS-DE-CONAC
Conseil suite refus : Mme MASSON, extension d'une chèvrerie (PLU à côté d'un patrimoine bâti remarquable)

ROCHEFORT-SUR-MER
Restauration de la Fontaine Saint-Charles

SAINT-MEDARD-D'AUNIS
Fiche de visite de l'église suite à la demande de financement du Département

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - SOUBISE
Construction d'un hangar photovoltaïque - M. Chatelier

CHAMPAGNE
Lotissement Pas d'Arnaise : création de voirie communale

BOSCAMNANT
Réhabilitation d'un logement communal et d'un puits

SAINT-CESAIRE
Réaffectation de l'ancien café-tabac en équipement communal

THENAC
Devenir du Château Maguier

BALLON
Extension du cimetière

SAINTE-MARIE-DE-RE
Aménagement de la Place Eudes d'Aquitaine

SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO
Plan Local de l'Habitat

SAINT-FORT-SUR-GIRONDE
Lotissement communal

SOULIGNONNE
Aménagement des espaces publics autour des équipements communaux

JAZENNES et VILLARS-EN-PONS
Pré-programme pour la restructuration des écoles du RPI

PISANY
Restructuration de l'école : rénovation et extension

LE GUA
Révision du PLU - suivi

SAINT-JUST-LUZAC
Révision du PLU – suivi

NIEULLE-SUR-SEUDRE
Révision du PLU - suivi

URCAUE Nouvelle-Aquitaine
Intervention en visioconférence le 4 juillet 2024 dans le cadre des questionnements sur le photovoltaïque en Nouvelle-Aquitaine. L'agrivoltaïsme ou le photovoltaïque en zones agricoles.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD
Jury de concours pour la construction d'un gymnase à Aigrefeuille-d'Aunis (18 juillet 2024)

SAINT-DENIS-D'OLERON
Pistes de réflexion pour l'intégration de containers en ZAE

AULNAY-DE-SAINTONGE
Réhabilitation de l'immeuble Chapeaud

DOEUIL-SUR-LE-MIGNON
Aménagement d'un café associatif

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE-SAINTONGE – PONS
Aménagement d'une ZAE

THAIRE
Rénovation de la salle des fêtes

COULONGES
Compte-rendu et enjeux d'urbanisation à l'entrée sud du centre-bourg

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES
Orientations d'Aménagement Programmé rue de la Madeleine

DRAC - LE CHAY
Commission Jardin Remarquable : le Jardin du Riolet

SAINT-MANDE-SUR-BREDOIRE
Végétalisation et aménagement des espaces publics

TERNANT
Tiers lieu et salle communale

CHEVANCEAUX
Aménagement et revitalisation du cœur de bourg

LA LAIGNE - CRAM-CHABAN - LA GREVE-SUR-LE-MIGNON
Regroupement Pédagogique Intercommunal : devenir des écoles

CRAM-CHABAN
Balade urbaine post séisme

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE
Suite de la mise en place de l'OPAH-RU

LONGEVES
Devenir d'un ensemble immobilier en centre-bourg

MARANS
Petites Cités de Caractère : révision de la signalétique

MIRAMBEAU
Conseil sur l'aménagement de logements et d'un commerce dans le cadre de Petites Villes de Demain (privé)

SAINT-COUTANT-LE-GRAND
Réhabilitation ancienne école

CIERZAC
Projet d'aménagement en cœur de bourg

SAINT-GEORGES-D'OLERON
Principes d'aménagement pour le secteur de Mottet Sud

SAINT-GEORGES-D'OLERON
Aménagement et végétalisation de l'espace public du village de Chaucre

DOLUS-D'OLERON
Étude de faisabilité pour du logement accessible route de Saint-Pierre

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON
Végétalisation des cours d'écoles élémentaire et primaire

LE GRAND-VILLAGE-PLAGE
Visite patrimoniale et rénovation énergétique du bâti ancien

DOLUS-D'OLERON
Fiche de conseil pour l'aménagement d'un lotissement route du Treuil

SAINT-GEORGES-D'OLERON
Bricotech : esquisses pour le nouveau bâtiment de l'équipement (programmation, implantation...)

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON
Accompagnement de la révision du PLU

LE GUA
Accompagnement à la révision du PLU

MARENNES-HIERS-BROUAGE (MARENNES)
Réflexions pour l'accompagnement à la sensibilisation des agents du service technique à la réhabilitation patrimoniale du bâti ancien

SAINT-GEORGES-D'OLERON
Réunion de travail pour l'installation d'ombrières sur le parking du Trait d'Union

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE
Pré-étude pour la construction de logements

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE
Modification du PLUI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE
COPIL pour la mise en place d'un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE
Prescription du PLH

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
2e Rencontre des Acteurs du paysage et intervention du CAUE 17 : le 29 novembre 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE
Programme d'actions de prévention inondation n°2 : réduction de la vulnérabilité des habitations

SAINT-MARD
Aménagement paysager d'un parking en centre-bourg

BORDS
Visite et conférence sur l'aménagement de l'îlot du Cadran dans le cadre du cycle Réemploi.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE D'OLERON
Compte-rendu de la visite du Bricotech de la CDC de l'Ile d'Oléron

FONTCOUVERTE
Devenir des bâtiments de l'ancienne boulangerie dans le centre-bourg ancien

COURCON
Conseil pour l'aménagement de la place du cœur de village : place de l'Eglise

COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE
Journée Rénovation durable et matériaux biosourcés au Lycée de l'Atlantique de Royan

LA ROCHELLE
Jury de concours de maîtrise d'œuvre : construction d'un Pôle logistique et légumerie, le 8 novembre 2024

ROYAN
Workshop Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage (ENSAP) de Bordeaux avec le Centre d'interprétation de l'Architecture et du patrimoine

URCAUE NOUVELLE-AQUITAINE
Rencontre des équipes à Saint-Etienne-de-Baïgorry

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE - NANTILLE
Rencontre avec les services Culture et Patrimoine de la CDC et le Service régional de l'Inventaire

ILE D'AIX
Restructuration - extension de la Mairie

ILE D'AIX
Elaboration d'un cahier d'orientation de gestion du Site classé : co-écriture du cahier des charges

ORDRE DES ARCHITECTES
Promenade urbaine Puilboreau l'Orangerie

SOUS-PREFECTURE DE ROCHEFORT - CDNPS
Aménagement en zones protégées : guide pour les agriculteurs et ostréiculteurs

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCÉAN - SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE
Réhabilitation de la maison éclusière et aménagement des abords

AYTRE
Extension du groupe scolaire - Jury de concours

BEAUGEAY
Appel à projet "Valorisation paysagère des projets agricoles" - Centre équestre le Cordon construction d'un hangar de fourrage

VERINES
Extension d'un petit restaurant au Clos Marchand

VERINES
Adaptation de la halle et réflexion sur les espaces publics au Clos Marchand

VERINES
Construction d'un Cabinet médical au Clos MARCHAND

SAINT-GEORGES-D'OLERON
Abords de l'église et halles

SAINTE-MEME
Fiche de visite de l'église

MURON
Ecole maternelle - Fiche sanitaire

BRIZAMBOURG
Aménagement des extérieurs du groupe scolaire

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME - CD 17
Plan départemental de l'habitat - présentation du CAUE 17 (18 mars 2024)

Le conseil aux particuliers

Le conseil aux particuliers, ADN des CAUE

Il est traditionnellement assuré sous forme de permanences depuis la création du CAUE.

Les conseils concernent :
→ Le choix du terrain et prise en compte du contexte
→ L'aide à la réflexion sur une implantation judicieuse de la future construction par rapport à son orientation, son contexte bâti et/ou paysager
→ L'adaptation de l'organisation de l'espace en fonction des besoins
→ Le choix de matériaux pérennes (si possible biosourcés et locaux) et de solutions techniques adaptées au projet
→ L'encouragement à l'amélioration de l'usage de l'habitat et de son économie
→ La prise en compte de toutes les contraintes afin de faciliter le passage en CDNPS lorsque le projet se trouve en site classé / en espace protégé
→ L'orientation vers des professionnels qualifiés / les services de l'État concernés

En 2024, à la demande des communes et de la Préfecture, nous avons mis en place avec le PNR du Marais Poitevin, des permanences et visites à La Laigne et Cram Chaban auprès des sinistrés du séisme du 16 juin 2023 afin de les aider à décrypter les rapports des bureaux d'études et ainsi pouvoir échanger avec leur assurance, souvent en leur recommandant de prendre un architecte au vu de la complexité des désordres observés.

889 conseils délivrés

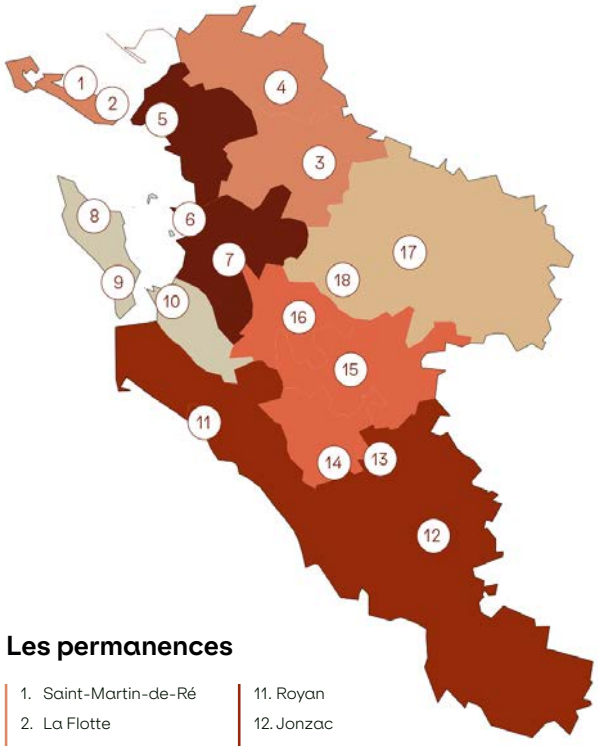

Les permanences

1. Saint-Martin-de-Ré
2. La Flotte
3. Surgères
4. Ferrières
5. La Rochelle (CAUE 17)
6. Fouras
7. Rochefort
8. Saint-Georges-d'Oléron
9. Le Grand-Village-Plage
10. Marennes
11. Royan
12. Jonzac
13. Pons
14. Gémozac
15. Saintes
16. Saint-Porchaire
17. Saint-Jean-d'Angely
18. Saint-Savinien

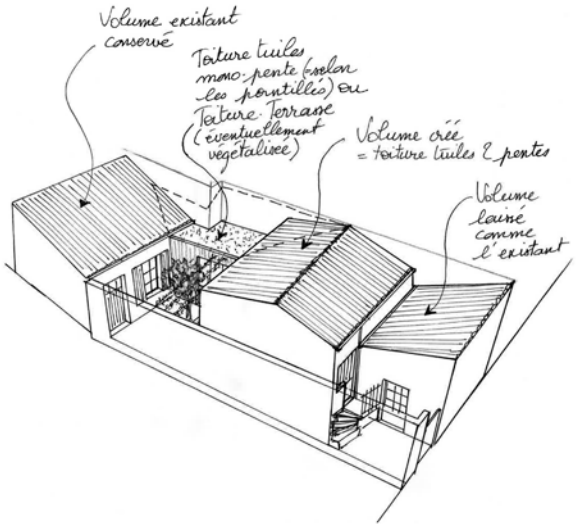

La sensibilisation

→ Les événements

→ La pédagogie

Mois de l'Architecture et du Cadre de vie

Chaque année, en avril, le Mois de l'Architecture et du Cadre de Vie en Charente-Maritime invite le grand public à explorer les richesses architecturales, patrimoniales et naturelles du département. Porté par le CAUE 17 et de nombreux partenaires, cet événement fédérateur propose un programme riche, accessible et varié à travers tout le territoire.
En avril 2024, le Mois de l'architecture a rassemblé près de 80 événements dans l'ensemble du département.

14 partenaires / 80 évènements

Balade commentée à Le Grand-Village-Plage

24 avril 2024

Commentée par Isabelle Lèbre (CAUE 17), Lucie Waels (Maison éco-paysanne) et Patrice Ramond (France Renov'), cette balade commentée dans le vieux bourg de Le-Grand-Village-Plage avait pour sujet la rénovation énergétique du bâti ancien.
Organisé par la Maison éco-Paysanne en partenariat avec le CAUE 17.

20 personnes

Conférence et visite de l'Abbaye de Trizay avec Hervé Beaudouin

20 avril 2024

Dans le cadre du Mois de l'architecture et du cadre de vie en Charente-Maritime, l'équipe du CAUE 17 a organisé une visite commentée par Hervé Beaudouin, concepteur du bâtiment d'accueil et de la salle Michel Doublet situés sur le site de l'Abbaye de Trizay.
Le travail d'Hervé Beaudouin s'illustre par une approche architecturale discrète et sensible, dans le souci d'une intégration harmonieuse dans les sites et les espaces patrimoniaux. Ses réalisations s'inscrivent dans un registre contemporain et dialoguent subtilement avec l'environnement bâti et paysagé. Il utilise des matériaux nobles, avec une appétence particulière pour la pierre qu'il réemploie sur site.

Pour l'occasion, l'exposition du Prix d'architecture, d'urbanisme et de paysage Ressources était exposée à l'Abbaye.

40 personnes

Faire avec le réemploi dans la construction

En 2023 et 2024, le CAUE 17 a choisi de monter une programmation d'événements de sensibilisation sur le réemploi dans la construction, prolongeant la programmation sur l'urbanisme circulaire de l'année précédente. Lorsqu'ils sont réemployés, les matériaux issus de chantiers de déconstruction sont valorisés pour être utilisés dans de nouvelles réalisations. C'est l'une des solutions permettant de réduire la quantité de déchets de chantier et l'impact environnemental du secteur.

La programmation est coconstruite avec Pénélope Flechet Architecte/Atelier Formidable, en partenariat avec Odeys, le groupe Frugalité Heureuse en Poitou-Charentes et les Maires pour la Planète.

Les semaines du réemploi

Semaine du réemploi à La Rochelle
École la cité de la Nature et des Sciences Lavoisier (La Rochelle), Les Cabanes Urbaines (La Rochelle), La Matière (Périgny)

Semaine du réemploi à Surgères
L'Atelier Cyclab (Surgères)

Semaine du réemploi à pons
La Distillerie (Pons)

Semaine du réemploi à saintes
Chapelle Saint-Louis (Saintes), salle Saintonge (Saintes), Commune de Saint-Georges-des-Coteaux

Semaine du réemploi à l'île d'oléron
Maison éco-paysanne (Le Grand-Village-Plage), le Brico-tech (Dolus-d'Oléron), ancien Relais PTT (Saint-Denis-d'Oléron)

Semaine du réemploi à bords
Maison auto-construite (Romegoux), l'îlot du Cadran (Bords)

Le séminaire

Une journée pour échanger avec des maîtrises d'ouvrage et des maîtrises d'œuvre sur leur retour d'expérience du réemploi dans la construction : à l'échelle du territoire, du bâtiment, du paysage...

Les visites

Neufs visites locales sur le réemploi

→ architecture : l'école Lavoisier, les Cabanes Urbaines, la Maison éco-paysanne, maison auto-construite

→ urbain : îlot du Cadran, Site Saint-Louis

→ ateliers, matériauthèques : La Matière, l'Atelier Cyclab, le Brico-tech

Les voyages d'études

Deux journées de visite pour découvrir des projets réalisés mettant en œuvre du réemploi.

Voyage à Poitiers :

→ Le Restaurant universitaire Champlain

→ La Maison des étudiants

→ Le Confort Moderne (salle de concert)

→ Les Usines Ligugé (tiers-lieu)

Voyage dans les Deux-Sèvres :

→ 100 Détours (entreprise de menuiserie)

→ Commune de Cerizay (aménagements)

→ Relais Petite Enfance

→ Accro'Bât (matériauthèque)

Les tables rondes

Cinq soirées pour échanger sur le réemploi dans la construction avec des architectes, des maîtrises d'ouvrage, des ingénieurs, des entreprises, des régies de déchets, des matériauthèques, des associations d'insertion, des fédérations professionnelles...

Plusieurs thématiques ont été explorées :

→ Comment intégrer le réemploi dans le projet d'architecture ?

→ Les métiers émergents et les nouveaux acteurs de l'économie circulaire dans le bâtiment.

→ Comment intégrer le réemploi et l'économie circulaire dans le projet d'une entreprise ?

→ Réemploi et patrimoine : pratiques historiques et pratiques ordinaires.

→ Le réemploi dans les projets du quotidien : petits équipements, habitat, commerces, aménagements, mobilier...

Workshops pro

Quatre ateliers pratiques et immersifs pour s'initier aux différents enjeux et activités du réemploi dans la construction.

→ Enjeux opérationnels du réemploi dans le bâtiment

→ Immersion dans la conception et le sourcing du projet de la Maison du parc à Saint-Georges-des-Coteaux

→ Ouvrir les portes du réemploi, l'exemple du bloc-porte

→ Visite d'un bâtiment vacant et diagnostic ressources collectif

L'exposition Matière Grise

Présentation de réalisations intégrant des matériaux de réemploi dans le monde, agrémentée de projets locaux.

Exposition conçue par le Pavillon de l'Arsenal et Encore Heureux architectes / Scénographie par Sintaa, Adrien Pierre

Ciné débat

Projection du documentaire «choc» Supertrash (2013, 1h14) sur la gestion des déchets dans une décharge en France, suivie d'un débat avec des acteurs locaux.

Un film réalisé par Martin Esposito

Rencontres et festivités

Différents événements pour sensibiliser sur le réemploi et célébrer l'implication collective :

→ Apéro-concert : spectacle avec des instruments en réemploi (Lutherie Sélektif)

→ Soirée débat avec les Clubs d'entreprises de Pons et Jonzac

→ Ateliers grand public : construction de maquettes et d'instruments de musique en matériaux de réemploi

→ Buffets zéro déchets («Disent-elles» et l'«Usine à gaz»)

Bilan

Le livret bilan de la programmation «Faire avec» est disponible en pdf sur le site du CAUE 17.

Ciné-débat « Toucher terre »

CGR Dragon, La Rochelle

2 décembre 2024

Réalisé par Jérémie Basset, le film Toucher terre présente le renouveau en cours de la construction en terre crue, un matériau aussi ancien que l'architecture elle-même. Des experts en archéologie, en science de la matière, en architecture et en technique de construction dévoilent les diverses facettes des édifices en terre, en écho avec l'avancée d'un chantier dit « participatif ».

La projection s'est poursuivie par un débat avec :
→ Stéphane Montagne, À la chaux
→ Julien Coeurdevey, 180 degrés ingénierie
→ Emeline Poulain, Ressources architecture
→ Pierre Charpentier, Responsable des grands projets Communauté de communes Aunis Atlantique
Projection en partenariat avec le CGR Dragon, l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine et Odeys

50 personnes

Visite de la villa Le Sextant de Le Corbusier

19 octobre 2024

Dans le cadre de la sortie du livre « Le Sextant, maison de vacances » aux éditions Bernard Chauveau, dont le CAUE 17 est partenaire, des visites et rencontres avec les auteurs Cyril Brulé et Christelle Lecœur ont été organisées le weekend des Journées Nationales de l'Architecture.

40 personnes

Voyage d'étude « Réinventer les cours d'écoles »

Bordeaux et Libourne / 2 octobre 2024

Dans le cadre du premier appel à projets AM STRAM GRAINES, le CAUE 17 a organisé un voyage d'études à Bordeaux et Libourne destiné aux élus, techniciens et maîtres d'œuvre du département.
Cette journée a été l'opportunité de découvrir des réaménagements de cours d'écoles innovants alliant désimperméabilisation, végétalisation et espaces ludiques. Elle a permis également de rencontrer et d'échanger avec les élus locaux, les paysagistes et les directions des écoles impliqués dans ces projets.

60 personnes

Itinérance des expositions

Exposition du Prix Ressources

→ Abbaye de Trizay du 15 au 23 avril
→ Hôtel de Ville de La Rochelle du 25 avril au 30 août
→ Mairie de Gémozac du 9 au 30 septembre
→ Pôle enfance de Ballon le 30 novembre

Exposition «Maisons des bords de mer»

→ Espace culturel Jean Glénisson à Jonzac du 11 février au 22 mars
→ CIAP de Royan du 2 avril au 29 septembre

Archistoire

Le CAUE 17 a contribué à la création d'un "carnet de route de la Charente-Maritime à la Creuse", disponible gratuitement sur l'application mobile Archistoire éditée par les CAUE de France.

Ce parcours est lauréat de l'appel à projet du Ministère de la Culture "Découverte et médiation numériques autour des bâtiments labellisés 'Architecture Contemporaine Remarquable (ACR)'". Il met en lumière plusieurs bâtiments emblématique de Royan, dont plusieurs ont obtenu le label Architecture Contemporaine Remarquable.

Nouvelle identité graphique

Élaborée par l'agence Graphéine, cette nouvelle identité reflète les spécificités et les valeurs du CAUE 17, tout en conservant le logo national. En lien étroit avec l'équipe du CAUE, Graphéine a crée un univers ancré dans un territoire départemental en constante évolution, entre terre et océan, en tenant compte de ses spécificités, ses couleurs, sa topographie....
Les grands principes de la charte :
→ Des éléments horizontaux qui évoquent la ligne d'horizon et le mouvement des marées
→ Des formes naturelles qui symbolisent les paysages, les marais, le littoral...
→ Une palette de couleurs locales puisée dans les espaces naturels et l'architecture du département : végétation, océan, estran, pierre, tuile, ciel...

La pédagogie

1 300 élèves sensibilisés

Découvrir l'architecture et le paysage en classe

Eveiller la curiosité et la sensibilité des plus jeunes à l'architecture et à leur cadre de vie est l'une des missions portées par les CAUE.
En 2024, le CAUE 17 est allé à la rencontre d'élèves dans leurs classes pour aborder les thématiques de l'habitat, des métiers du patrimoine et de la nature en ville.

Lors de ces ateliers, les enfants ont découvert le vocabulaire et les métiers de l'architecture et du paysage puis ils ont expérimenté les outils de l'architecte et du paysagiste (observation de terrain, croquis, plans et maquettes).

Ces ateliers sont enfin l'occasion de sensibiliser les plus jeunes aux ressources locales et aux enjeux climatiques et environnementaux.

→ **École Bernard Palissy, La Rochelle**
Atelier « Abris et maisons du monde »
Atelier « Nature en ville » - 1 classe de CP - 25 élèves
→ **École de la Genette, La Rochelle**
Visite de chantier « Réhabilitation et extension de maison » - 1 classe de CE1/CE2 - 25 élèves

Participer au projet d'aménagement de sa commune

« Développer l'esprit de participation », notamment du jeune public, est l'une des missions des CAUE. Les scolaires peuvent ainsi être invités, à la demande de la commune, à participer à un projet d'aménagement. En 2024, le CAUE 17 a accompagné pour la deuxième année consécutive les élèves de l'école primaire de Saint-Georges-des-Coteaux pour concrétiser leurs réflexions autour du projet d'aménagement du Parc Georges Ducept.

Les enfants ont d'abord dessiné puis réalisé des maquettes du mobilier et des plans de plantations pour le choix des végétaux.
Deux visites d'entreprises ont été organisées pour découvrir les métiers de menuisier et de pépiniériste (Menuiserie Chauvet et Pépinière de Corme-Royal).
Les enfants ont ensuite fabriqué une partie de la signalétique en bois lors d'un atelier à la menuiserie, des nichoirs à oiseaux lors d'un atelier avec les Petits Débrouillards et réalisé les plantations dans le parc avec l'aide des élus, du CAUE 17, des enseignants et des services techniques.

L'inauguration et la présentation publique de leurs réalisations ont eu lieu début juin lors de la Fête du Parc.

→ **École Jacques Prévert, Saint-Georges-des-Coteaux**
6 ateliers réalisés pendant l'année scolaire avec 2 classes de CM1/CM2 - 50 élèves

Vals de Saintonge : sensibiliser les scolaires au patrimoine de leur commune (en partenariat avec l'Éducation Nationale)

Le CAUE 17 intervient depuis 2022 sur le territoire des Vals de Saintonge, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale (circonscription de Saint-Jean-d'Angély). L'objectif est de faire bénéficier aux écoles de ce territoire d'une offre pédagogique dédiée à l'architecture, au paysage et au patrimoine grâce aux ateliers gratuits proposés par le CAUE.

En 2024, le CAUE 17 est intervenu auprès de trois classes de l'école d'Aulnay-de-Saintonge : un atelier maquette pour les CE1/CE2, la visite du chantier de restauration de l'église d'Aulnay pour les CM1 et un parcours d'observation des maisons traditionnelles saintongeaises et leurs matériaux pour les CM2.

→ **École d'Aulnay-de-Saintonge, Vals de Saintonge**
Visite « L'église d'Aulnay et les métiers du patrimoine » - 1 classe de CM1 - 15 élèves
Visite « L'architecture de mon village : maisons et matériaux » - 1 classe de CM2 - 25 élèves
Atelier « Maisons d'ici et d'ailleurs et atelier maquette » - classe de CE1/CE2 - 25 élèves

Sensibiliser les futurs professeurs des écoles à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage (en partenariat avec La Rochelle Université)

En 2024, le CAUE est intervenu auprès des étudiants de 2e année du Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) parcours 1er degré Professorat des écoles.
L'objectif était de faire connaître les actions pédagogiques du CAUE aux futurs professeurs des écoles et les sensibiliser à la notion de cadre de vie et aux thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

→ **La Rochelle Université - Master MEEF**
Présentation du CAUE et TD de création d'ateliers autour des thèmes de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Paysage - Master 2 MEEF - 80 élèves

Les ateliers « Réemploi » : l'économie circulaire des matériaux de construction

À l'occasion des Semaines du Réemploi organisées par le CAUE 17, ce sont près de 350 étudiants, lycéens, collégiens et enfants qui ont été sensibilisés aux nouvelles pratiques du réemploi des matériaux dans le secteur de la construction.

Plusieurs temps d'ateliers ont été organisés par le CAUE et ses partenaires autour de l'exposition « Matière Grise » : visites commentées et ateliers maquettes pour les plus jeunes et animation du jeu « La vie secrète des matériaux », créé par l'architecte Agathe Bely et le bureau d'études Résilience pour le CAUE 17.
Ces temps d'ateliers ont été un support pédagogique privilégié pour créer débat et échanges, notamment avec les élèves des filières professionnelles.

Lycées professionnels et Centres de Formation des Apprentis :
Visite de l'exposition « Matière Grise » et jeu « La vie secrète des matériaux »
→ Les Cabanes Urbaines - La Rochelle - CFA de Lagord - CAP Menuiserie - 15 élèves
→ Atelier Cyclab - Surgères - Lycée professionnel du bois - BP, CAP et 3 e SEGPA - 55 élèves
→ Distillerie de Pons - Lycée Émile Combes - Première et Terminale STD2A - 50 élèves
→ Chapelle Saint-Louis - CFA de Saintes - 2 classes de CAP - 30 élèves

Collèges :
Visites et découverte des métiers du réemploi
→ La Rochelle - visite de La Matière - Collège Pierre Mendès France - 1 classe de 3e - 25 élèves
→ Pons - visite de l'exposition « Matière Grise », création de mobilier en bois de réemploi et exposition à la Distillerie de Pons - Collège Émile Combes - 3e SEGPA Habitat - 15 élèves

Centres de Loisirs et scolaires :
Visite de l'exposition « Matière Grise » et ateliers pédagogiques
→ La Rochelle - CLSH Raymond Bouchet et Villeneuve-les-Salines - ateliers co-animés avec Les Petits Débrouillards et l'association Écho-mer - 35 enfants
→ Surgères - Association l'Outil en Main - visite de l'exposition « Matière Grise » - 30 enfants
→ Pons - Centre de Loisirs du Pont des Seugnes - atelier maquettes et exposition - 24 enfants
→ Oléron - Centres de Loisirs de Saint-Trojan et de Saint-Georges d'Oléron - visite de l'exposition « Matière Grise » et de la Maison Éco-paysanne - 35 enfants
→ Bords - École primaire Jules Ferry - visite de l'exposition « Matière Grise » et présentation du projet « L'îlot du Cadran » - 75 élèves

La communication et les ressources

Présence en ligne

Le site internet
→ 13 200 visiteurs en 2024
Augmentation de 15% par rapport à 2023

Les réseaux sociaux
→ 1804 abonnés Instagram
→ 1009 abonnés Facebook
→ 1172 abonnés Linkedin
→ 283 abonnés X (suppression du compte en 2024)
→ 25 abonnés Youtube (création de la chaine en 2023)

Ressources numériques en ligne

→ 64 vidéos en ligne (séminaires et tables rondes, évènements, visites...)
→ 5 fiches conseils en téléchargement
→ 22 publications en téléchargement

Les publications

33 publications disponibles en téléchargement et/ou en commande auprès du CAUE 17
→ 13 actes de séminaires
→ 11 Chartes et guides d'architecture
→ 9 rapports et études

2 ouvrages à commander auprès du CAUE 17
→ Catalogue du Prix Ressources
→ Catalogue Regards, photographies de Julia Hasse

6 ouvrages disponibles en librairie
→ Maisons des bords de mer
→ Royan, un tropicalisme en détails
→ Bernard Lassus, le jardin des retours
→ Jean Prouvé, Royan et sa région
→ Royan Moderne, façades à vivre
→ Une maison pour chacun, une ville pour tous

Outils et supports de communication

Création de nouveaux supports de communication en 2024, suite à la refonte de l'identité graphique :
→ Plaquette de présentation du CAUE 17
→ Dépliant pour le conseil aux particuliers
→ Bâches, kakemonos, etc.

Le centre de documentation

→ Près de 1 200 publications disponibles.
Le centre de documentation du CAUE 17 est accessible à toutes et tous sur rendez-vous.

→ 19 abonnements à des revues couvrant les domaines de l'architecture, de l'aménagement, du paysage et de l'environnement.

Les expositions itinérantes

→ Prix RESSOURCES d'architecture, d'urbanisme et de paysage en Charente-Maritime
→ MAISONS DES BORDS DE MER - Modernité et régionalisme en Charente-Maritime 1945-1980
→ REGARDS - L'architecture du XXème siècle en Charente-Maritime, photographies de Julia Hassee
→ UNE MAISON POUR CHACUN, UNE VILLE POUR TOUS -Histoire des groupements de maisons individuelles en Nouvelle-Aquitaine 1945-2015

En coproduction :
→ TOUS A LA PLAGE, Villes balnéaires du 18e siècle à nos jours (Cité de l'architecture et du Patrimoine)
→ Concours photo MA RURALITÉ HEUREUSE et RACONTE-MOI TON ARBRE (Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine)

17 Charente-Maritime
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

85, boulevard de la République - CS 81076
17076 La Rochelle cedex 09
05 48 17 25 00
contact@caue17.fr
www.caue17.fr